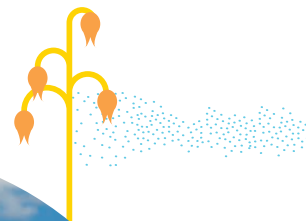
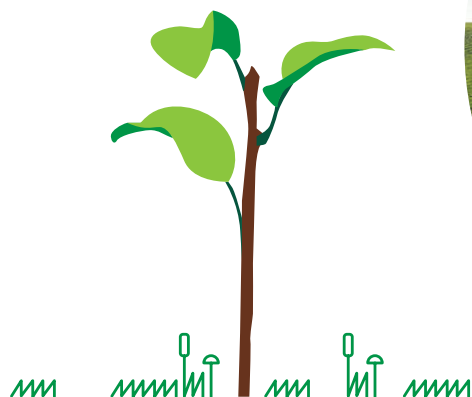




ALLIANCE[®] WG



Sulfo mais pas solo !



L'Anti-dicotylédones large spectre
dès l'automne jusqu'à sortie hiver

Éliminez les dicotylédones dès l'automne

- ✓ La puissance d'une sulfonilurée, la persistance du DFF
- ✓ Spectre large avec activité véroniques, pensées et boost graminées
- ✓ Souplesse automne/sortie hiver et nombreuses associations possibles*


 **Nufarm**
Grow a better tomorrow

Éliminez les dicotylédones dès l'automne et jusqu'à la sortie d'hiver, grâce au large spectre d'Alliance® WG.

Un large spectre antidicotylédones.

DICOTS	Alliance® WG 75 g
Aethuse	●
Ammi majus	●
Anthémis	●
Anthriscus	●
Bleuet	●
Capselle	●
Céraiste	●
Coquelicot	●
Gaillet	●
Géranium	●
Lamier	●
Lychnis	●
Matricaire	●
Myosotis	●
Pensée	●
Ravenelle	●
Renoncule	●
Sanve	●
Séneçon	●
Stellaire	●
Véronique feuille de lierre	●
Véronique de Perse	●

- Très sensible
- Sensible
- Moyennement sensible

 **ALLIANCE® WG**

Numéro d'AMM : 2110082


Formulation : WG - Granulés dispersables

Usages et doses : Blé, Orge, Seigle (d'Hiver et de Printemps) à 75 g/ha

Matières actives : metsulfuron-méthyle 6% + diflufenicanil 60%

Code HRAC : Metsulfuron : B, Diflufenicanil : F1

Mode d'action : Pénétration racinaire & foliaire

Classement : 

ATTENTION - H315, H319, H410

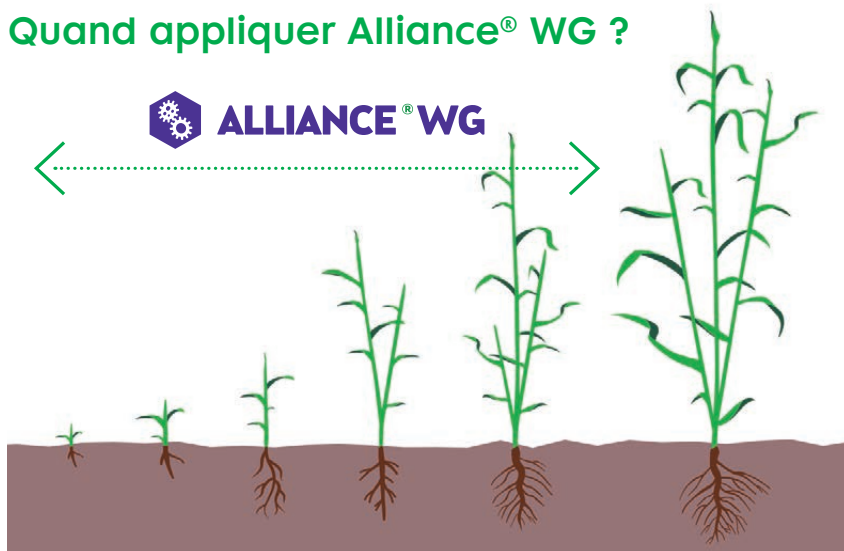
Nombre d'application : 1 application par an

Stade d'application : S'utilise jusqu'à 2 nœuds BBCH 32

ZNT : 5 m (zone non cultivée adjacente et point d'eau)

IFBM : Inscription sur liste orge de brasserie d'hiver et de printemps

Quand appliquer Alliance® WG ?



BBCH 32-2noeuds

Grâce à l'action simultanée de ces 2 matières actives, Alliance® WG est une solution pratique pour gérer les problèmes de résistances.

*Nous consulter

R-EVOLUTION

Nufarm s'engage avec vous pour maintenir la durabilité du désherbage !
N'hésitez pas à nous contacter.

 **Nufarm**
Grow a better tomorrow

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

Alliance® WG - Marque déposée et détenteur de l'AMM : Nufarm SAS - 28 bd Camélinat 92230 Gennevilliers - tel: 01 40 85 50 50 - fax: 01 47 92 25 45 - www.nufarm.com - Agrément IF00008 - Distributeur de produits phytopharmaceutiques pour utilisateurs professionnels. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée; consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto> - Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi se référer à l'étiquette du produit et / ou www.phytopdata.com - Septembre 2018.



ALLIANCE[®] WG



ATTENTION

H315: Provoque une irritation cutanée.

H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P337 + P313: Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.

P273: Eviter le rejet dans l'environnement.

P391: Recueillir le produit répandu.

P302+P352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.

P30S+P351 +P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P501: Eliminer le contenu et le récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Délai de réentrée: 24 heures

SPe3: Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 par rapport aux points d'eau.

SPe3: Pour protéger les plantes non cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone cultivée adjacente.

Détenteur de l'AMM Nufarm SAS - Distributeur de produits phytopharmaceutiques pour utilisateurs professionnels. Numéro d'agrément IF00008 Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto> - Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi se référer à l'étiquette du produit et / ou www.phytodata.com. Annule et remplace toutes versions précédentes. Octobre 2019

Nufarm s.a.s

28, boulevard Camélinat - 92230 Gennevilliers - FRANCE
Tél. 01 40 85 50 50 / Fax 01 47 92 25 45

www.nufarm.fr

 **Nufarm**
Grow a better tomorrow

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.